

## Conseil Municipal du 27 février 2012 MOTION « Pour l'emploi des jeunes »

Le Conseil municipal de Saint-Paul réuni le jeudi 27 février 2012

- ✓ **Considérant** que les jeunes restent les premières victimes de la crise économique et sociale dans le monde, en France hexagonale comme à La Réunion ;
- ✓ **Considérant** le taux de chômage des jeunes qui vient d'atteindre en Europe le plus haut niveau jamais enregistré : 40% des jeunes sont sans emploi en Grèce, 47% en Espagne, 30% en Italie, 25% en France ;
- ✓ **Considérant** que le triste record de l'Union européenne est détenu par la région Réunion où 6 jeunes sur 10 sont au chômage, un taux voisin de celui de la bande de Gaza ;
- ✓ **Considérant** qu'en France hexagonale, sur les 25 % des jeunes actifs de 15 ans à 24 ans qui sont sans emploi, 21% d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 13 % de l'ensemble de la population
- ✓ **Considérant** qu'à La Réunion plus de 35% de la population a moins de 20 ans ;
- ✓ **Considérant** qu'à La Réunion, un jeune de moins de 25 ans sur 2 est touché par le chômage ;
- ✓ **Considérant** que la population pauvre réunionnaise est composée à 42 % de moins de 20 ans ;
- ✓ **Considérant** que plus d'un jeune sur quatre, âgés de 15 à 19 ans, appartient à un ménage pauvre ;
- ✓ **Considérant** que la plupart des enfants réunionnais (180 000), soit deux enfants sur trois, sont élevés dans un foyer à bas revenus ;
- ✓ **Considérant** qu'à La Réunion, les personnes de moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur à l'ensemble de la population (moins de 735 €/mois) ;
- ✓ **Considérant** que les jeunes Réunionnais sont affectés par les bas salaires, les contrats précaires et à courte durée ;
- ✓ **Considérant** que les jeunes sont les oubliés des politiques de soutien public à l'emploi et d'aide sociale ;
- ✓ **Considérant** qu'une société ne peut pas durablement tourner le dos à ses jeunes et les enfermer dans une catégorie à part, les «18-25 ans», qui les prive de l'accès à de nombreux **droits** alors qu'en Europe, le Danemark et les pays scandinaves ouvrent largement dès 18 ans les prestations sociales aux jeunes.
- ✓ **Considérant** les dernières données du ministère du Travail, qui dénombre fin 2010 un million d'emplois aidés de moins qu'en l'an 2000.

### Les élus du Conseil municipal de Saint-Paul :

- **dénoncent** la diminution des contrats aidés ;
- **dénoncent**, la diminution, en cinq ans, par le Gouvernement Sarkozy-Fillon de plus de 100 millions d'euros des crédits destinés aux emplois aidés et aux politiques de retour à l'emploi Outre-mer ;
- **s'élèvent** contre l'absence de politique sociale et d'emploi en faveur des jeunes de moins de 25 ans ;
- **demandent** d'urgence le rétablissement des contrats aidés en sorte de répondre à la revendication majeure des jeunes Réunionnais : travailler.
- **demandent** une mobilisation générale, comme pour les banques, à travers une grande loi pour l'emploi où les jeunes occuperaient enfin la position centrale.